

haricots appartenant au roi, c'est cet âne qui le dévorait entièrement ; il faut ne le relâcher qu'après lui avoir infligé une honte cruelle. » Alors les gardiens coupèrent à l'âne ses deux oreilles ; en même temps, ils prirent un mortier en bois qu'ils suspendirent à sa gorge ; en le battant douloureusement et en le fouettant jusqu'aux os, ils le chassèrent au dehors. Cet âne, couvert de honte, errait de-çà et de-là lorsque le bœuf, l'ayant vu, se rendit auprès de lui et prononça cette gâthâ :

Excellent chanteur, qui aimez bien chanter, — c'est par votre chant que vous vous êtes attiré cela. — Quand on a vu que vous saviez chanter, — on vous a coupé les deux oreilles.

Comme vous n'avez pas pu imposer silence à votre bouche — et que vous n'avez pas suivi les conseils de votre excellent ami, — on ne vous a pas seulement coupé les oreilles, — mais encore un pilon et un mortier sont suspendus à votre cou.

L'âne répliqua par cette autre gâthâ :

Celui qui n'a plus de dents doit peu parler ; — vieux bœuf, ne tenez pas de longs discours ; — allez seulement manger pendant la nuit ; — mais, avant longtemps, vous serez chargé de liens.

N^o 377

(*Trip.*, XVII, 3, p. 44 v^o-45 r^o.)

Autrefois dans un village, demeurait un maître de maison qui possédait un grand bœuf doué de toutes les qualités. Or ce notable avait invité chez lui les çramanas et les brahmanes, les gens sans appui et sans ressources et les marchands qui étaient dans le dénuement ; il avait disposé pour eux tous des offrandes, et après leur avoir